

Le Congrès International de la tuberculose

Tenu à Washington du 28 septembre au 3 octobre

Par le Dr Eugène Saint-Jacques (1)

Le troisième Congrès International de la Tuberculose a eu un grand et véritable succès : par le nombre de ses membres inscrits, par son exposition, par l'éveil qu'il a donné au public en général et aux pouvoirs en particulier, par les lois sanitaires qui en découleront.

Le dernier Congrès avait été tenu à Paris, en 1905. Washington, où il avait lieu cette année, est une ville qui se prête admirablement à ces grandes réunions internationales, où figurent des représentants de tous les pays.

Il nous a été donné, au cours de nos voyages d'études en Europe, de visiter plusieurs des capitales des grands états du continent. Si la plupart des capitales européennes dépassent Washington en population, nous nous plaisons à reconnaître que Washington en égale plus d'une comme disposition générale, et beauté des édifices publics. Le Capitole, qui occupe une hauteur au centre de la ville, est le point d'où rayonnent les grandes et belles avenues. Il est à Washington ce qu'est l'Arc de Triomphe des Champs Elysées pour Paris.

La Bibliothèque publique est certainement l'un des plus beaux édifices que nous ayons vus, et nous ne lui connaissons de comparable en grandeur, en harmonie de lignes et en richesses de marbres et de couleurs, que le Parlement de Budapest.

La Séance Inaugurale eut lieu le lundi matin, 28 Sept., dans la grande salle du nouveau Musée d'Art, mis par l'Etat à la disposition du Congrès.

Le président Roosevelt s'était fait représenter par le secrétaire Cortelyou. A l'estrade d'honneur, tous les officiers et délégués officiels.

Le Dr. Trudeau de Saranack, président d'honneur,

(1) Communication faite à la Société Médicale de Montréal, séance du 3 novembre 1908.

était aux premières places ; ce vétéran de la lutte anti-tuberculeuse en Amérique était avec raison à la place d'honneur. Aux côtés du président Flick, de Philadelphie, les deux figures les plus saillantes étaient celles de Koch et Landonzy, représentant respectivement leurs gouvernements. Le professeur Newsholme de Cambridge représentait l'Angleterre ; le professeur Denys, la Belgique ; le professeur Vladimiroff, la Russie ; le professeur Detre, la Hongrie ; le Dr. Montizambert, chef du Bureau de Santé Publique, d'Ottawa, le Gouvernement Canadien.

Nous avons noté un bon nombre de Canadiens, et particulièrement de Montréal, présents au Congrès. Tels le professeur Lachapelle, président du Conseil Provincial d'Hygiène et représentant le gouvernement de la Province de Québec, les Drs. Dagenais et Laberge délégués du Bureau de Santé de Montréal, les Drs. Bourgeois de Trois-Rivières et Simard, de Québec, représentants du Conseil Provincial d'Hygiène, les professeurs Guérin et St. Jacques, délégués de la Société Médicale de Montréal et de la Ligue Anti-tuberculeuse, qui s'y était aussi fait représenter par les Drs. Adami, Kennydy, Gurd et M. Burland. Remarqués encore les Drs. Elie Asselin, Bérard, Alphonse Mercier, W. J. Derome, Geo. Dupont, etc..

Le secrétaire Cortelyou souhaite la bienvenue aux délégués et membres du Congrès. Il nous apprend que le mouvement anti-tuberculeux aux Etats-Unis remonte à 1892, alors que fut fondée la Pennsylvania Society for the Prevention of Tuberculosis. Aujourd'hui plus de 200 de ces sociétés anti-tuberculeuses sont en existence aux Etats-Unis. On aura une idée des ravages de la fièvre jaune aux Etats-Unis, quand on saura qu'en cent ans elle a tué plus de 100,000 personnes. Bien plus terrible encore est la Tuberculose puisqu'à elle seule et en une année seulement elle a tué 160,000 personnes aux Etats-Unis. La guerre civile américaine en ses quatre années n'a pas fait plus de victimes que la Tuberculose à elle seule en ces quatre dernières années. C'est donc dire que la Peste Blanche est un véritable fléau, le plus dangereux et le plus mortel qui existe. Aussi les pouvoirs publics américains se sont-ils éveillés à la nécessité de le combattre. Washington vient d'être doté d'un "hôpital spécialement affecté aux tuberculeux" et des lois municipales rendent "obligatoire la déclaration de la tuberculose" au Bureau de Santé, afin que celui-ci avise aux moyens de désinfection du logis et dans le cas de néces-